

# Fortenza Vayantis IV

syngenta.

GROUPS	4	7	12	U17	FUNGICIDES
GROUP	28				INSECTICIDE

This seed has been treated with the insecticide cyantraniliprole and the fungicides picarbutrazox, sedaxane, metalaxyl-M and S-isomer, and fludioxonil. Do not use for feed, food or oil processing. Store this product away from food or feed. Keep out of reach of children and domestic animals. When handling and planting treated seed, wear cotton overalls or a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes. A closed-cab tractor is required during planting of treated small grain cereal seeds. For all other seeds, open cab planting is permitted. Gloves and a respirator are not required within a closed-cab. For good hygiene practice, it is also recommended to wear a NIOSH-approved N95 (minimum) filtering facepiece respirator (dust mask) that is properly fit tested during all job activities. This product is toxic to aquatic organisms. DO NOT contaminate food, feed or domestic water supplies. Treated seed is TOXIC to birds and small wild mammals. Any spilled or exposed seeds and dust must be incorporated into the soil or otherwise cleaned-up from the soil surface. Do not graze or feed livestock on treated area for 45 days after planting soybeans, or 60 days after planting members of Crop Subgroup 6C (Dried shelled peas and beans, chickpeas, lentils and dry broad beans). Toxic to bees. Follow best management practices to help minimize dust exposure to pollinators during planting of treated seed; refer to the complete guidance "Pollinator Protection: reducing risk from treated seed" on the Health Canada website ([www.canada.ca/pollinators](http://www.canada.ca/pollinators)).

**Warning, contains the allergen soy**  
**CAUTION: EYE IRRITANT**

FORTENZA®, VAYANTIS®, the Alliance Frame and the Purpose icon are trademarks of a Syngenta Group Company.  the Syngenta logo and Group Company.

FOM 18483

# Fortenza Vayantis IV

syngenta.

GROUPES	4	7	12	U17	FONGICIDES
GROUPE	28				INSECTICIDE

Ces semences ont été traitées avec l'insecticide cyantraniliprole et les fongicides picarbutrazox, sédaxane, métalaxyl-M et isomère-S et fludioxonil. Ne pas utiliser comme aliment de consommation humaine ou animale ni pour la production d'huile. Conserver à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale. Garder hors de la portée des enfants et des animaux domestiques. Lors de la manipulation et de l'ensemencement de semences traitées, porter une combinaison de coton ou une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Un tracteur à cabine fermée est requis lors de l'ensemencement de semences de petite céréales à grains traitées. Pour toutes les autres semences, l'ensemencement en cabine ouverte est autorisée. Les gants et un respirateur ne sont pas requis à l'intérieur d'un tracteur avec cabine fermée. Afin d'assurer une bonne hygiène au travail, il est également recommandé de porter un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté, pour toutes les activités de travail. Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. NE PAS contaminer les aliments destinés à l'alimentation humaine ou animale ni les sources d'approvisionnement en eau domestique. Les semences traitées sont TOXIQUES pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. Si des semences sont tombées ou exposées sur le sol, elles doivent être incorporées à celui-ci ou être enlevées de la surface du sol par quelque autre moyen que ce soit. Ne pas laisser paître ni alimenter le bétail dans des cultures de soja issues de semences traitées dans les 45 jours suivant le semis. Ne pas permettre au bétail de paître ou de se nourrir sur la zone traitée pendant 60 jours après le semis des cultures du sous-groupe 6C (haricots et pois écosés récoltés secs, pois chiches, lentille et féverole). Ce produit est toxique pour les abeilles. Suivre les pratiques exemplaires de gestion pour aider à minimiser l'exposition aux poussières de pollinisateurs lors de la plantation de semences traitées. Consultez le guide intitulé « Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées – Pratiques exemplaires de gestion » affiché sur le site Web de Santé Canada ([www.canada.ca/pollinisateurs](http://www.canada.ca/pollinisateurs)).

**Avertissement, contient l'allergène soja**  
**ATTENTION: IRRITANT POUR LES YEUX**

FORTENZA®, VAYANTIS®, le symbole de l'Alliance Frame et le logo Syngenta et le symbole du But sont des marques de commerce d'une compagnie du  le logo Syngenta et le symbole du But groupe Syngenta.

FOM 18483

ENGLISH

FRENCH

size 3 1/2 x 7

135

464

356

463

BLACK